

Le Monde

M Argent & Patrimoine

L'euphorie contrariée du marché du vin

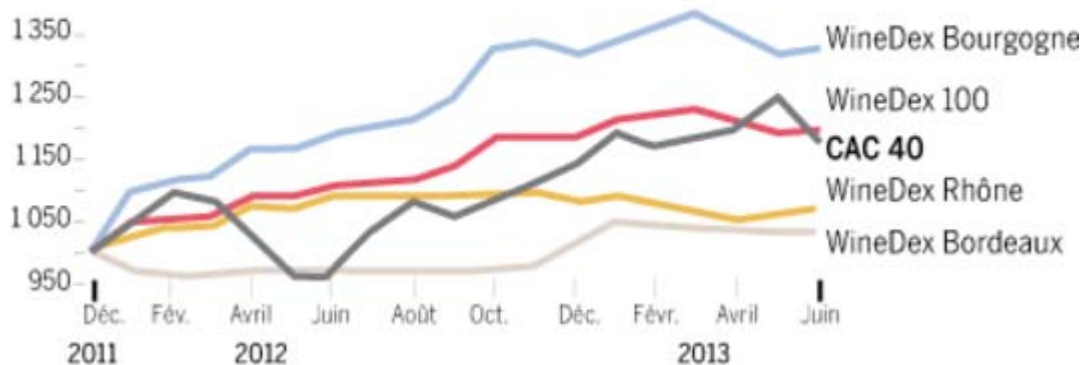
28/07/2013

Moins volatils que les places boursières, les indicateurs qui mesurent l'évolution de la "valeur vin" peuvent, eux aussi, connaître des périodes de blues... En hausse quasi continue depuis plusieurs années, les indices WineDex établis par la société iDealwine, une plate-forme internationale de transactions sur les vins, ont commencé à montrer des signes de faiblesse en début d'année.

Après une hausse de 18,83 % en 2012, le WineDex 100 accusait en effet des replis mensuels de respectivement 1,7 % et 1,31 % en avril et mai. Depuis, il est reparti de l'avant, mais à un rythme moins soutenu, affichant une timide progression de 0,54 % en juin, et de 1 % depuis le début de l'année.

"Cette stabilisation est en fait la bienvenue. Le marché est assaini des mouvements spéculatifs qui l'ont porté, notamment sur les grandes références bordelaises, ces dernières années. Et elle permet à des acheteurs individuels de se repositionner sur des niveaux de cours qui redeviennent attractifs", explique Angélique de Lencquesaing, directrice générale déléguée d'iDealwine.

COMPARATIF DES ÉVOLUTIONS DES INDICES WINEDEX ET DU CAC 40



SOURCE : IDEALWINE | Idealwine

Après plusieurs années d'euphorie et une demande mondiale croissante qui a porté les prix des grands vins français à des niveaux jamais atteints, surtout les millésimes 2009 et 2010 de bordeaux, le secteur viticole subit, lui aussi, les effets de la crise.

Dans le Bordelais, des productions de moindre qualité, en 2011 et 2012, ont entraîné, avec retard, une chute des prix des grandes appellations, et quelque peu grippé le marché du négoce. La chute de la demande asiatique et les incertitudes sur les futurs achats chinois, conséquences du conflit commercial sino-européen, pèsent aussi sur la tendance, au moins à court terme. "Le potentiel de valorisation reste

important, mais il faut être plus sélectif dans ses choix d'investissement. Le marché redevient un marché de connaisseurs", considère Mme de Lencquesaing.

DÉLÉGUER LA GESTION DE SA CAVE

Finis le temps où il suffisait d'acheter quelques caisses, en primeur, d'un grand château bordelais ou de prestigieuses références bourguignonnes ou rhônalpines, et de laisser le temps faire son oeuvre. Désormais, il faut accepter de sortir des sentiers battus et aller chercher des segments de marché ou des domaines plus originaux.

Parmi les pistes proposées par cette spécialiste des grands vins : privilégier, dans les "*valeurs de fond de portefeuille*", des millésimes plus anciens mais de longue garde, moins chers que les récents, et qui bénéficieront plus fortement de l'effet rareté ; et, pour "*doper*" la performance de sa cave, rechercher des pépites de domaines moins connus. Y compris à l'étranger...

Pour miser sur le potentiel "financier" du vin, il est possible d'en confier la gestion à des spécialistes de l'investissement oenologique. Les fonds consacrés au vin existent depuis plusieurs années, mais il s'agissait jusqu'à présent de produits "offshore", peu adaptés aux besoins des épargnants français. Certains véhicules sont d'ailleurs pointés du doigt en raison de l'opacité de leurs méthodes de valorisation. Ce fut le cas récemment pour le fonds luxembourgeois Nobles Crus, qui doit faire face à des demandes de rachats massifs en raison d'une modification de la réglementation européenne sur les fonds d'investissement.

Un seul fonds de droit français agréé par l'Autorité des marchés financiers, Uzès Grand Cru, lancé en mai 2012, semble présenter toutes les garanties de transparence et de liquidité. Il est réservé à un public averti car le ticket d'entrée est élevé : 30 000 euros environ...

Autre concept, plus récent : la "cave patrimoniale". Son principe : la constitution d'une cave clés en main, dont la gestion, l'entreposage et, parfois, la revente sont délégués à un prestataire. Plusieurs formules sont disponibles, sur les sites Cavedepargne.com, Emlindex.com, Labergereinvestment.com, Patriwine.fr ou Cavissima.com. A mi-chemin entre fonds collectif et cave patrimoniale, Patrimoinegrands crus.com propose quant à lui l'investissement dans des caves mutualisées.

Frédéric Tixier